



**PRÉFET  
D'INDRE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 31 mars 2024

### **Épisode de crues exceptionnelles Vienne et Creuse Point de situation à 15 heures sur les coupures en eaux potables**

Depuis hier, le département d'Indre-et-Loire est concerné par un épisode de crues exceptionnelles. Les cours d'eau de la Creuse et de la Vienne sont toujours placés par Vigicrues en vigilance rouge.

Les services de l'État, les forces de sécurité intérieure et de secours, les associations de sécurité civile ainsi que les collectivités restent mobilisés au centre opérationnel départemental, sous l'autorité du préfet, pour assurer la protection des populations.

La station de captage de Montrésor est à l'arrêt entraînant une distribution d'eau potable sur les réserves des châteaux d'eau. Les équipes de l'agence régionale de santé, d'Enedis et du syndicat des eaux de la communauté de communes Loches Sud Touraine sont activement mobilisées pour remettre en service le forage dans les meilleurs délais. L'eau mise en distribution à partir de ce captage pourrait ne pas satisfaire aux limites de qualité requises pour la consommation humaine.

Aussi un arrêté de restriction d'usage de l'eau à titre alimentaire pour les populations est pris par le préfet d'Indre-et-Loire pour les communes : Montrésor, Beaumont-Village et Chémillé sur Indrois du 1<sup>er</sup> avril à midi jusqu'au nouvel ordre. Cette restriction ne concerne pas la consommation animale.

Des distributions préventives de packs d'eaux embouteillées sont en cours sur les communes de Montrésor, Beaumont-Village et Chemillé-sur-Indrois et les hameaux du secteur.

**Contact presse**  
**Bureau de la représentation de l'État et**  
**de la communication interministérielle**